

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1998)

Heft: 32: Formation professionnelle des filles

Artikel: Maturité professionnelle : mode d'emploi

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-351496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MATURITÉ PROFESSIONNELLE – MODE D'EMPLOI

Quatre filières de formation conduisent au titre de maturité professionnelle :

Parallèlement à un apprentissage, en entreprise

L'apprenti-e cumule les cours professionnels relatifs à son apprentissage et ceux qui préparent à la maturité professionnelle (deux jours par semaine). Il-elle obtient simultanément le certificat fédéral de capacité et la maturité professionnelle.

Parallèlement à un apprentissage, en école de métiers

L'apprenti-e poursuit ses études à plein temps dans une école, cumule les cours professionnels et ceux spécifiques à la maturité professionnelle. Il-elle obtient simultanément le certificat fédéral de capacité et la maturité professionnelle technique.

Après l'obtention du certificat fédéral de capacité

Les porteurs d'un certificat fédéral de capacité du secteur technique ou commercial peuvent préparer la maturité professionnelle technique en suivant 1 an de cours à plein temps dans une école professionnelle. L'admission à une telle classe peut dépendre de la réussite d'un examen.

Après les études à l'Ecole supérieure de commerce

Les titulaires d'un diplôme délivré par une Ecole supérieure de commerce complètent, (durant une année environ) leur formation théorique en effectuant un stage en entreprise. La réussite d'un examen de connaissances pratiques leur permet d'obtenir la maturité professionnelle.

